

l'obligation de réserver au moins 50% de leur production aux besoins du marché local.

A rappeler que depuis **début mars dernier, les exportations des masques de protection sont soumises à autorisation préalable du ministère de l'Industrie.** Un arrêté actant cette décision avait été publié au Bulletin officiel.

Media 24 24 avril 2020 Le gouvernement fixe les prix des masques de protection professionnels

Un arrêté du ministre des finances publié au BO du 20 avril 2020 fixe pour une durée de **six mois les prix maximum au détail des masques de protection à usage médical.** Ces prix maximums sont de :

5 DH l'unité pour les masques chirurgicaux,

30 DH l'unité pour les masques FFP2 sans valve,

70 DH l'unités pour les masques FFP2 avec valve.

Un autre arrêté du ministre du commerce et de l'industrie, publié dans le même BO, introduit les visières en plastiques parmi les produits soumis à autorisation d'exportation

Media 24 - 26 avril 2020 - L'ESITH précise quelle est sa contribution dans la fabrication des masques

L'ESITH, fruit du partenariat entre les pouvoirs publics et l'AMITH, met ses compétences au service des entreprises nationales et les accompagne dans la transformation des chaînes de production des usines de textiles en unités de production des masques.

Les pouvoirs publics et l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH), ont élaboré une stratégie visant à transformer des chaînes de production des usines au Maroc en unités de production des masques, avant même de rendre obligatoire le port du masque obligatoire, rappelle un communiqué de l'ESITH.

La mobilisation de l'ESITH porte sur :

Implication du Laboratoire d'Expertise et de Contrôle (LEC ESITH) dans la préparation de la norme relative aux masques de protection en tissu, NM

ST21.5.201, publié par l'IMANOR le 31 mars 2020.

- > Les ingénieurs Textiles lauréats de l'ESITH, après des années d'expérience dans les entreprises, accompagnent ces dernières dans la mise en place des processus de fabrication des masques.
- > Les enseignants et consultants de l'ESITH ont réalisé, dans les ateliers et laboratoires de l'ESITH, des supports vidéos didactiques destinés aux entreprises du secteur Textile Habillement, pour mieux expliquer chaque étape de la fabrication des masques selon les prototypes développés par les laboratoires.

Les consultants en confection se sont déplacés dans les premières entreprises pour convenir, sur place avec les responsables des réglages adéquats à adopter dans les ateliers pour la production des masques.

- > Le laboratoire LEC, en mode 7/7 depuis la semaine dernière, affiche déjà plus d'une quarantaine de tissus ou de masques contrôlés (premiers tests de performance).